

Coopération et dispositifs d'appui à la coordination pour le secteur médico-social

Orientations publiques et réglementations, stratégies pour les dirigeants du secteur médico-social

PUBLIC

Directeurs généraux – Directeurs de pôles – Directeurs d'ESMS

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Bien appréhender les opportunités et contraintes politiques, stratégiques et réglementaires des coopérations et coordinations qui les facilitent.

Bénéficier du retour d'expériences, mais aussi de connaissances d'un spécialiste du secteur social et médico-social.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec

Code
601027

Durée
Sur mesure / 14 heures

Tarif
Nous contacter

**Repas inclus (en présentiel)*

Objectifs pédagogiques

- Déterminer le cadre législatif et réglementaire des coopérations dans le secteur social, médico-social et sanitaire
- Repérer les orientations publiques et les opportunités de décroisement entre structures au profit des parcours, de l'efficacité ou de la sortie des cloisonnements et isolements
- Identifier les différentes initiatives sur son territoire et le diagnostic pour un plan d'action
- S'engager dans une réorganisation managériale autour de ce plan d'action

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

Le cadre institutionnel des coopérations hérité de la construction cloisonnée du secteur social et médico-social et du secteur sanitaire

- La carte des ESSMS, des établissements de santé et leur législation/ réglementation de référence, le FINESS dans ce contexte, ses difficultés d'adaptation
- La carte limitée des coopérations : réseaux, coopérations et partenariats : définitions, réglementations
- Les évolutions législatives et réglementaires engagées après les lois de 2002, 2005 et 2009 : les articulations entre domaines de l'action sociale et médico-sociale, avec le sanitaire
- Exemple de la protection de l'enfance, des structures de prévention et de soin en santé
- Focus sur les exemples de la santé mentale, la protection de l'enfance, la protection judiciaire, la jeunesse, du handicap et des addictions

Les grandes évolutions en cours

- Les coopérations institutionnelles autour des mutualisations de moyens
- Focus : retour sur la réglementation des GCSMS et leurs mises en œuvre

vos accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Les coopérations autour des décloisonnements institutionnels (dispositifs intégrés, services ou établissements inter-secteurs) : évolutions réglementaires
- Les plateformes d'accueil, de dépistage et d'orientation vers des prestations : 4 exemples et leurs réglementations spécifiques
- Le cas des maladies rares, des handicaps rares et les dispositifs spécifiques
- La situation spécifique des réponses accompagnées pour tous dans le secteur du handicap
- Les situations spécifiques des incasables en protection de l'enfance

L'exemple spécifique des personnes âgées

- L'addition des formules de plateformes : CLIC, MAIA, PAERPA, PTA
- Leurs simplifications dans une formule unique : le DAC
- Focus sur la réglementation
- Les réseaux de soins gérontologiques
- Les communautés professionnelles territoriales de santé

Les stratégies

- L'établissement d'un diagnostic territorial pour ses établissements et services : méthodologie
- La construction des orientations propres, le travail pour des orientations partagées
- Le développement des plans d'action

La présence stratégique dans des instances territoriales

- L'identification
- Le maillage et les réseaux : présentation d'une méthodologie de fidélisation des contacts
- L'engagement dans des mandats

La stratégie de coopération

- Les coopérations « parcours » : facteurs clés, engagement des directions, mobilisation responsabilisante de coordinateurs, outils (dont le plan personnalisé de coordination en santé, les fiches villes hôpital, les plans d'accompagnement globaux dans la RAPT, l'outil projet de vie, l'outil relais, etc.)
- Les coopérations « efficience » : facteurs clés, engagement des directions, mobilisation responsabilisante de coordinateurs
- Les coopérations « isolement » : facteurs clés, engagement des directions, mobilisation responsabilisante de coordinateurs

Les stratégies de partenariat

- La méthodologie de construction, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation, de re-contractualisation
- L'établissement du plan d'action et de mobilisation coordonnée mutualisée de moyens
- L'établissement du plan de communication

La maîtrise managériale des processus

- Les rôles de chacun



- La carte des délégations
- La conduite stratégique toujours portée par les directions

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... _____

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

